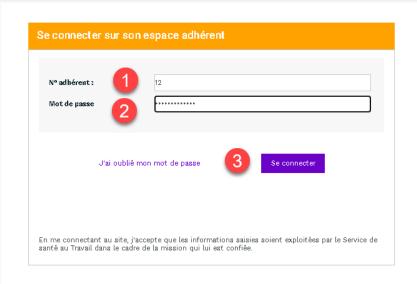


Notice « espace adhérent »

1 Pour vous connecter, rendez-vous sur :

https://www.gmsi84.fr/ Rubrique : Employeurs Onglet : Espace adhérent

u**Egar**.



- 1. Saisir votre numéro adhérent.
- 2. Saisir votre mot de passe.
- 3. Cliquez sur se connecter.

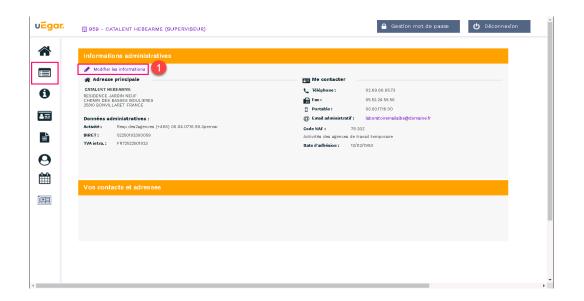
Lors de votre première connexion, vous êtes invités à personnaliser votre mot de passe et à associer votre compte à une adresse mail qui pourra être utilisée par la suite en cas d'oubli de ce mot de passe.



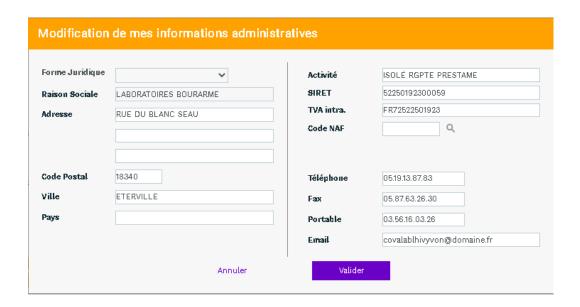


TVA 767 832 160

- 2 Pour mettre à jour vos coordonnées :
 - → Onglet : Vos informations **=**



Afin de faciliter nos échanges, nous vous remercions de vérifier l'exactitude des informations communiquées.



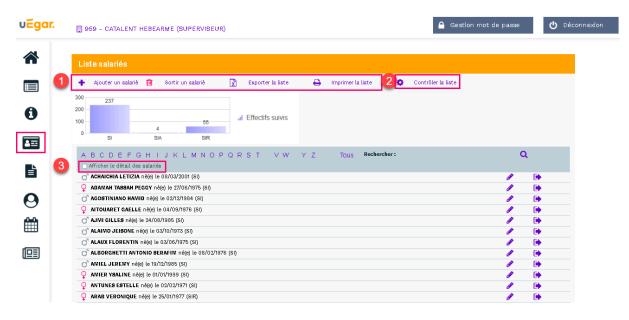
- 3 Pour consulter l'équipe pluridisciplinaire référente de votre entreprise :
 - → Onglet : Vos contacts ①





4 Pour déclarer et mettre à jour la liste nominative de vos salariés :

→ Onglet : Vos salariés 🔠



A/ Pour ajouter un salarié:

- Cliquer sur ajouter un salarié.
- Tous les champs ayant un astérisque sont à caractère obligatoire.
- Cliquer sur la loupe opour sélectionner le code PCS : vous utilisez déjà ces codes pour vos déclarations sociales (DSN). Dans le cas contraire renseignez-vous auprès de votre service comptabilité ou ressources humaines.
- Cocher les risques ou expositions le concernant, dans l'onglet « déterminant suivi individuel », sinon cocher la case « aucun suivi particulier ».

B/ Pour corriger les informations d'un salarié :

- Cliquer sur le stylo violet,
- Puis effectuer les modifications souhaitées.

C/ Pour enlever un salarié de vos effectifs :

Cliquer sur [sortir le salarié de l'effectif (préciser la date de sortie et le motif de départ).

D/ Pour imprimer la liste des salariés :

Vous avez la possibilité d'éditer la liste nominative des salariés en cliquant sur imprimer la liste.

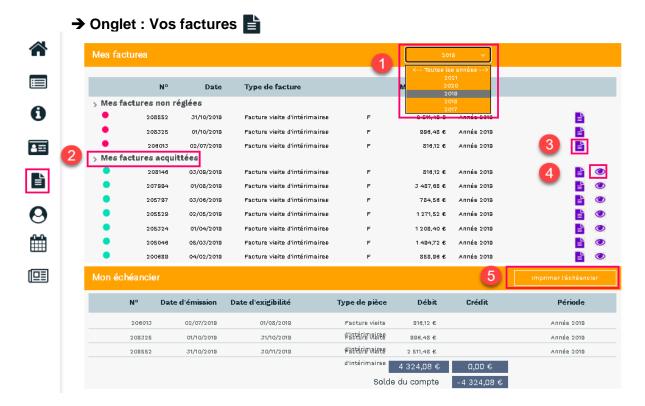


- nous adresser un chèque (préciser votre n° adhérent sur le chèque)
- effectuer un virement bancaire (préciser votre n° adhérent sur le virement)
- choisir le prélèvement instantané.





6 Pour consulter vos factures :



- 1. Une liste déroulante permet de choisir les factures de l'année ou toutes les années.
- 2. Masquer ou afficher les listes des factures non réglées ou acquittées.
- 3. Télécharger la facture.
- 4. Voir les informations relatives au règlement de la facture.
- 5. Imprimer l'échéancier.



Pour toute question, contactez-nous:

① : 04 90 67 65 60 - № : cotisation@gmsi84.fr



